Jaussan
FR t.2.1756.12
Case
FRC
19917

# RÉPONSE

## A LA CABALE

## D'ORLÉANS,

RESSUSCITÉE ET DÉVOILÉE,

*Par un Membre de ladite Cabale,*

1790.

THE NEWBERRY
LIBRARY

# RÉPONSE

*A la Cabale d'Orléans, ressuscitée et dévoilée.*

*Par un Membre de ladite Cabale.*

COMMENT se fait-il que parmi tant d'Ecrivains que *M. le Duc d'Orléans* ne cesse de soudoyer depuis environ deux ans, il ne s'en trouve pas un qui emploie son talent pour repousser les injures multipliées dont on l'accable journellement ? Cet ingrat silence nous fait prendre la plume, à nous, qui sommes faits pour nous servir *d'autres armes*; mais la reconnoissance ne nous permet plus de rester muets, et puisque nous ne pouvons point agir, il faut oser parler. Qu'on ne se persuade point que notre reconnoissance n'est que le desir caché de nous attirer de nouveaux bienfaits ! Nous avouons avec candeur que depuis le mois de Janvier, nous n'avons reçu aucun subside, et que c'est en vain que nous avons sollicité *M. de la Touche* à cet égard : il a prétexté l'épuisement *des fonds extraordinaires*, et notre philosophie, quoique indigente, s'est soumise à l'impérieuse nécessité. Il faut pourtant convenir qu'il nous a été donné douze louis quelques jours avant les Fêtes de la Pentecôte, afin de ne pas laisser refroidir notre

*patriotisme*, mais seulement comme gratification définitive et non comme solde. Ainsi, n'ayant plus rien à attendre, nous allons parler comme devroit le faire l'histoire, sans crainte et sans espérance.

Dans la brochure fortement écrite, à laquelle nous répondons, on accuse *M. le Duc d'Orléans* d'avoir voulu renouveler dans Paris, les scenes de Versailles, et rendre le mois de *Mai* aussi mémorable que le mois d'*Octobre*. Cette inculpation est vraiment calomnieuse : la faction de ce Prince patriote, n'en vouloit point cette fois aux jours de la sœur de feu *Joseph II;* elle vouloit seulement déplacer un Général qui lui déplaît et qui met tous ses soins à faire avorter des complots patriotiques qui feroient nécessairement le bonheur de la France. C'est ce que nous allons prouver.

M. le Duc d'Orléans étant convaincu, d'après la connoissance profonde qu'il a de l'histoire, que tous les Rois qui ont été obligés de fléchir sous le joug populaire, se sont tôt ou tard relevés, eux ou leurs successeurs, d'une si fatale humiliation, et n'ont regné qu'avec plus d'empire; ce Prince, dans la sublimité et le désintéressement de son patriotisme, vouloit, dis-je, engager LOUIS XVI à abdiquer volontairement, et à prier la Reine de se retirer de son plein gré dans quelque superbe Abbaye. Le Roi auroit bien senti que cette séparation étoit convenable, et que c'étoit un moyen

sûr de calmer tous les esprits qui s'imaginent que son auguste épouse a des principes contraires aux siens. La Reine auroit senti également qu'il étoit nécessaire qu'elle s'éloignât de son auguste époux, pour prouver qu'elle n'a d'autre volonté que la sienne : ainsi ce grand événement se seroit opéré à l'amiable et sans contrainte, et d'après *la persuasion patriotique* de M. le Duc d'Orléans. Le lecteur éclairé doit voir nécessairement que la gloire du Roi et le bonheur de la Reine entroient pour beaucoup dans le projet de ce grand Prince.

Ce sublime arrangement une fois fini l'ASSEMBLÉE NATIONALE émerveillée de tant de grandeur d'ame, se seroit vu *forcée, par reconnoissance*, d'offrir le gouvernement provisoire du Royaume à M. le Duc d'Orléans, qui avec beaucoup de peine l'auroit enfin accepté *pour quelques années*. Ce tems auroit suffit pour établir à jamais la Constitution ; dans l'intervalle, on auroit prié les Princes expatriés de ne plus rentrer en France, attendu qu'il n'y avoit plus de Roi, et M. le Dauphin auroit quitté ce nom, qui ne signifie plus rien, puisque le Dauphiné va perdre le sien.

*Après ces quelques années*, M. le Duc d'Orléans auroit, sans doute, quitté sa Souveraineté provisoire, et simplement citoyen actif, il se seroit promené tranquille dans Paris, comme *Sylla* dans Rome.

Un tel spectacle eût sans doute étonné l'Europe ; et ce n'est pas la premiere fois que ce Prince l'a étonnée. Ses ennemis ont beau dire, ils ne peuvent disconvenir qu'il n'ait l'ame grande et généreuse. Personne ne doute qu'il n'ait dépensé 40 millions pour la *cause publique*.

Qui ne sait que sans lui, les Gardes-du-Corps, fameux aristocrates, seroient encore sur pied, et que tant d'autres gens de cette espèce, vivroient encore ? Qui pourroit soupçonner sa valeur, puisque malgré les ténébres, mille témoins oculaires l'ont vu monter le premier, à l'assaut du Château de Versailles dans la nuit du 5 au 6 ; et bravant mille dangers, indiquer à ses cohortes, avec un sang froid admirable, les postes qu'il falloit attaquer ? ses ennemis ont l'impudence de dire qu'il a fui lâchement en Angleterre ; comme si faire retraite, c'étoit fuir. Grand Prince ! Consolez vous; vous avez acquis tant de gloire, qu'on ne peut plus vous calomnier ; l'envie a beau frémir, et vous couvrir de ses poisons ; c'est un hommage qu'elle vous rend, et la postérité saura bien le dire ; sa justice est incorruptible.

Le public est si peu instruit, et les folliculaires si odieux ou si ignorans, que l'auteur que nous réfutons, a osé inculper aussi M. *Charles de Lameth*, et l'accuser d'avoir voulu supplanter *violemment* M. de *la Fayette*. D'abord le projet n'étoit pas cela : c'étoit le Duc de *Biron* qui devoit avoir le comman-

dement général ; et c'est par une prudence très-adroite que celui-ci avoit fait courir le bruit qu'il étoit destiné à M. de *Lameth*. Si depuis quelque temps cederniera unecorrespondance très-suivie avec M. le Duc d'Orléans, c'est que ce grand Prince, fatigué des hautes conceptions qui l'occupent, et regardant *Agnès Buffon*, comme un peu *pâté d'Anguille* ; engageoit patriotiquement *Charles Lameth* de lui faire passer en Angleterre quelques unes de ces aimables *Révolutionnaires* qui se fixent à son char de triomphe. Ainsi l'amitié l'emportant sur l'amour, ce qui certainement est bien généreux, il a eu cette vertueuse complaisance pour M. le Duc d'Orléans, qui l'en récompense bien. Un commerce si noble d'égards et de procédés ne doit pas rester ignoré, et nous ne trahissons un tel secret que pour ne rien dérober à la gloire de M. *Charles Lameth*, et détruire les calomnies qu'on accumule sans cesse contre lui.

Le *Brutus* du siecle, *Mirabeau*, n'est pas plus épargné ; on parle de sa probité, comme s'il falloit en parler, et on l'accuse de plusieurs crimes. On le croit lâche. En vérité, la raison humaine est souvent bien bourgeoise et bien rétrécie. Si ce grand homme avoit été brave comme un autre, bon fils, bon époux, ami vrai, tendre amant, honnête homme, écrivain délicat ; à peine seroit-il connu. Ses défauts ont produit sa gloire : les philosophes savent bien que

chaque vice a sa vertu qui lui est propre; c'est d'après ce principe qu'il faut juger *Mirabeau* : et l'on peut dire, sans sophisme, que c'est l'homme du monde qui a le plus de vertus. *Brutus* ne dit qu'une fois. O vertu ! Tu *n'es qu'un phantôme : Mirabeau*, le dit tous les jours; *Brutus* perdit des batailles, *Mirabeau* n'en a jamais perdu. *Brutus* tua *César*, son bienfaiteur; le Roi n'a jamais rien fait pour *Mirabeau*. *Brutus* désespéra de la chose publique, et se poignarda; *Mirabeau* en espère tout. Nous pourrions poursuivre ce parallèle plus loin; mais il ne faut pas tout dire au lecteur, et épargner une noble honte à la modestie de notre héros.

Nous espérons que M. *Mazain*, auteur de la *Cabale d'Orléans* sera confondu, en lisant notre réponse, et qu'il n'osera point y faire une réplique. En tout cas, il peut s'attendre à une *répartie*, et nous le défions d'avoir comme nous, le courage de signer son nom. JAUSSAN.

*Le 4 Juin.*